



Commission civile d'examen
et de traitement des plaintes
relatives à la GRC

Civilian Review and
Complaints Commission
for the RCMP

Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la GRC

Rapport financier trimestriel

Pour le trimestre terminé le 31 décembre 2021

N° de cat. : PS76-1F-PDF
ISSN : 2562-6434

À moins d'avis contraire, il est interdit de reproduire le contenu de cette publication, en totalité ou en partie, à des fins de diffusion commerciale sans avoir obtenu au préalable la permission écrite de l'administrateur du droit d'auteur de la Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la GRC (CCETP). Si vous souhaitez obtenir du gouvernement du Canada les droits de reproduction du contenu à des fins commerciales, veuillez demander l'affranchissement du droit d'auteur de la Couronne en communiquant avec :

Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la GRC
C.P. 1722, succ. B
Ottawa (Ontario) K1P 0B3
Télécopieur : 613-952-8045 (Ottawa)
Courriel : publications@crcc-ccetp.gc.ca

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représenté par le ministre de la Sécurité publique, 2022

Ce document est offert en médias substitués sur demande.

Also available in English.

Table des matières

1.0 Introduction	3
1.1 Mandat	3
1.2 Méthode de présentation du rapport.....	3
2.0 Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs	4
3.0 Risques et incertitudes	4
4.0 Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes.....	5
5.0 Approbation des cadres supérieurs.....	5
6.0 État des autorisations (non vérifié)	6
7.0 Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non vérifiées)	7

1.0 Introduction

La direction a préparé le présent rapport financier trimestriel conformément à [l'article 65.1 de la Loi sur la gestion des finances publiques](#) et aux exigences en matière de présentation du Conseil du Trésor. Il devrait être lu de concert avec le Budget principal des dépenses.

Le rapport trimestriel n'a pas fait l'objet d'un examen ou d'une vérification externe.

1.1 Mandat

Le rôle fondamental de la Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la GRC (CCETP) consiste à assurer la surveillance civile de la conduite des membres de la GRC dans l'exercice de leurs fonctions, veillant ainsi à ce que la GRC rende des comptes au public. La CCETP s'assure que les plaintes déposées par le public concernant la conduite de membres de la GRC sont examinées de manière équitable et objective. Elle formule des conclusions et des recommandations visant à identifier et à corriger les problèmes relatifs au maintien de l'ordre imputables à la conduite de membres de la GRC ou à des lacunes dans les politiques et les pratiques de la GRC.

[La partie II du Budget principal des dépenses](#) décrit brièvement les activités de programme de la CCETP.

1.2 Méthode de présentation du rapport

Ce rapport trimestriel a été préparé par la direction en utilisant une comptabilité axée sur les dépenses. L'état des autorisations joint à ce rapport inclut les autorisations de dépenser de la CCETP accordées par le Parlement et utilisées par l'organisme, de manière cohérente avec le Budget principal des dépenses pour l'exercice 2021-2022. Ce rapport financier trimestriel a été préparé en utilisant un référentiel à usage particulier conçu pour répondre aux besoins d'information financière à l'égard de l'utilisation des autorisations de dépenser.

Le gouvernement ne peut dépenser sans l'autorisation préalable du Parlement. Les autorisations sont accordées par l'entremise de lois de crédits, sous forme de limites annuelles, ou par l'entremise de lois sous forme de pouvoirs législatifs de dépenser à des fins déterminées.

La CCETP utilise la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale pour la préparation de ses états financiers annuels qui font partie du processus de rapport sur le rendement ministériel. Toutefois, les pouvoirs de dépenser votés par le Parlement sont encore en fonction d'une comptabilité axée sur les dépenses.

2.0 Faits saillants des résultats financiers trimestriels et cumulatifs

À la fin du troisième trimestre de 2021-2022, la CCETP avait dépensé environ 70 % de ses crédits totaux disponibles comparativement à 72 % pour la même période en 2020-2021.

Les dépenses de la CCETP en matière d'effectif représentent 80 % des dépenses prévues en 2021-2022, comparativement à 70 % en 2020-2021. La CCETP s'attend à ce que ses dépenses consacrées au personnel restent élevées au cours de l'année alors qu'elle ajustera son effectif pour répondre aux priorités de son mandat et aux demandes de service accrues de la part du public.

3.0 Risques et incertitudes

La CCETP continue d'exercer ses activités au moyen de ses crédits existants malgré les demandes croissantes du public quant à ses services. Sans ressources supplémentaires, toutefois, la CCETP risque d'être incapable de respecter ses normes de service et de s'acquitter de son mandat, sous tous ses aspects. Afin de préserver l'intégrité du processus d'examen et de traitement des plaintes du public, la CCETP

demande un financement supplémentaire pour alléger les pressions actuelles et futures.

4.0 Changements importants quant au fonctionnement, au personnel et aux programmes

Aucun changement important n'est à signaler pour ce trimestre.

5.0 Approbation des cadres supérieurs

Approuvé par :

Micheline Lahaie
Présidente
Ottawa (Canada)

Date : 21 avril 2022

Nika Joncas-Bourget
Dirigeante principale des finances et
directrice principale des Services
intégrés par intérim
Ottawa (Canada)

Date : 21 avril 2022

6.0 État des autorisations (non vérifié)

Exercice 2021-2022 (en dollars)

Par crédit	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022*	Crédits utilisés pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2021	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 – Dépenses de programme	9 554 223	1 846 839	6 687 670
Autorisations législatives - Régimes d'avantages sociaux des employés	1 080 512	270 128	810 384
Autorisations totales	10 634 735	2 116 967	7 498 054

Exercice 2020-2021 (en dollars)

Par crédit	Crédits totaux disponibles pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021*	Crédits utilisés pour le trimestre se terminant le 31 décembre 2020	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Crédit 1 – Dépenses de programme	9 770 009	2 500 258	6 998 068
Autorisations législatives - Régimes d'avantages sociaux des employés	901 598	225 400	676 199
Autorisations totales	10 671 607	2 725 658	7 674 267

*N'inclut que les autorisations disponibles pour l'exercice et accordées par le Parlement à la fin du trimestre.

7.0 Dépenses ministérielles budgétaires par article courant (non vérifiées)

Exercice 2021-2022 (en dollars)

Par article courant	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2022	Dépenses au cours du trimestre se terminant le 31 décembre 2021	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses:			
Personnel	8 561 057	1 958 012	6 788 986
Transports et communications	102 213	6 640	31 974
Information	51 107	208	7 945
Services professionnels et spéciaux	847 114	105 368	304 726
Location	306 641	28 175	156 832
Réparation et entretien	51 107	125	579
Services publics, fournitures et approvisionnements	102 214	11 707	43 316
Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	-	-	-
Acquisition de matériel et d'outillage	306 641	526	146 405
Paiements de transfert	-	-	-
Frais de la dette publique	-	-	-
Autres subventions et paiements	306 641	6 208	17 292
Dépenses budgétaires nettes totales	10 634 735	2 116 967	7 498 054

Exercice 2020-2021 (en dollars)

Par article courant	Dépenses prévues pour l'exercice se terminant le 31 mars 2021	Dépenses au cours du trimestre se terminant le 31 décembre 2020	Cumul des crédits utilisés à la fin du trimestre
Dépenses:			
Personnel	7 478 494	2 167 080	6 406 008
Transports et communications	686 677	16 350	50 810
Information	146 402	364	84 840
Services professionnels et spéciaux	1 563 205	187 603	516 524
Location	79 341	18 792	145 493
Réparation et entretien	113 344	666	1 056
Services publics, fournitures et approvisionnements	198 352	13 924	36 449
Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	118 067	-	-
Acquisition de matériel et d'outillage	114 289	12 516	102 826
Paiements de transfert	-	-	-
Frais de la dette publique	-	-	-
Autres subventions et paiements	173 436	308 362	330 261
Dépenses budgétaires nettes totales	10 671 607	2 725 657	7 674 267